

Déclaration liminaire au CTL

Vendredi 30 septembre se tenait un Groupe de Travail national sur la restitution du grand « remue-méninge ». N'ayant pas eu l'occasion de commenter la restitution locale, Solidaires Finances Publiques profite de ce CTL pour revenir sur cette démarche qui a permis à la Direction Générale de dresser les premières perspectives pour le Contrat d'Objectif et de Moyens (COM) 2023-2027.

Signalons tout d'abord que l'exercice n'a pas échappé à l'écueil que les élus Solidaires Finances Publiques avaient pointé : le document local, comme le national, ne donnent aucune information sur la participation. Il nous est donc impossible de savoir si une idée mise en avant est le fruit de la réflexion de quelques agents, de centaines ou de milliers. De même, impossible, de savoir avec certitude si l'idée est celle de cadres A+ de Centrale, ou d'agents en service déconcentrés. Dès lors, il est très difficile de juger de la portée et de la légitimité des constats réalisés, et des idées avancées dans ces documents.

Commençons par le sujet de l'emploi et saluons ici le respect de la parole donnée par le directeur : la demande d'arrêt des suppressions d'emploi est mise en exergue de la restitution locale, ce qui suffit à démontrer que nous avons là le constat le mieux partagé par l'ensemble des agents de la DDFiP du Tarn. En revanche, il est bien dommage de parler dans la même phrase de « sentiment » d'accroissement de la charge de travail, minorant ainsi la réalité quotidienne des agents.

Rien de tel, cependant, dans la restitution nationale qui se borne à parler d'« un des principaux sujets d'inquiétude et de tensions » pour la gestion des emplois et des effectifs. D'ailleurs, le thème arrive en 3ème position, après l'informatique et l'organisation des services et des missions. Bien évidemment, il n'est nullement question d'arrêt des suppressions d'emplois dans les principales idées retenues, mais plutôt d'amélioration du recrutement, de revoir l'organisation des concours, du recours aux contractuels...

Lundi 26 septembre, le Directeur Général Adjoint annonçait comme une bonne nouvelle que la DGFIP ne perdrait « que » 850 emplois en 2023 et 3000 sur l'ensemble du quinquennat : la rédaction du COM semble donc déjà bouclée sur les moyens humains. La perspective présentée lors du GT n'évoque même pas le recrutement, mais une politique de ressources humaines davantage personnalisée, pour que les « agents soient pleinement acteurs des réformes ». Aïe !



VOTONS TA VOIX, NOTRE FORCE!
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES

Ceci nous amène à évoquer les réformes successives qui ont fortement impacté nos missions et nos structures ces dernières années. Alors que le baromètre social évoque chaque année une succession trop rapide, un besoin de pause, de stabilité, ce thème n'arrive qu'en 3ème position au niveau local. Si la restitution rend compte de ces demandes, elle fait aussi état des évolutions en cours ou à venir, qu'elles soient craintes ou attendues.

Au niveau national, la restitution place ce thème en 2ème position. Cependant, le constat porte sur un « rythme rapide des réformes et des réorganisations », et sur la question d'une « corrélation des suppressions d'emplois aux baisses effectives de charges », sans qu'aucun jugement de valeur ne soit porté. Le sujet est immédiatement évacué en introduisant la « solution » : simplification et modernisation de l'exercice des missions. Le document mentionne bien la stabilisation des organisations issues du NRP... « avant d'engager de nouvelles restructurations ». Il est question de supprimer les plus petites DDFiP, de regrouper des missions à un niveau supra-départemental...

Quant au document du GT, les perspectives se résument à « transformation numérique », « modernisation et simplification » des missions et de conclure que « l'ampleur de ces ambitions exigera un renforcement du pilotage des réformes et de la capacité à rendre compte de leur mise en œuvre et de leur bonne fin ».

Solidaires Finances Publiques avait émis de fortes réserves quant à l'utilité de cet exercice. Nous pouvons dire que nous avons raison de douter, mais cela ne nous réjouit pas pour autant. Soyons honnêtes : la parole des agents est entendue, mais elle est systématiquement détournée pour aboutir à des idées qui ne sont pas les nôtres.

Les collègues mettent en avant la problématique de la « mobilité forcée » ? La DG répond « meilleur accompagnement ».

Nous nous inquiétons pour le collectif, les conditions de travail ? La DG répond « flex-office », « co-working » et autres barbarismes.

Nous réclamons des revalorisations indiciaires, une meilleure reconnaissance de notre technicité ? La DG répond « prime aux méritants ».

Nous évoquions lors du dernier CHSCT les enjeux écologiques et énergétiques, qui passent nécessairement par la rénovation de nos bâtiments. La DG, elle, parle de limitation des déplacements professionnels, d'achats éco-responsables, mais surtout de réduction des surfaces occupées avec, encore, le « flex-office ». Jeudi 6 octobre, le gouvernement a dévoilé son plan « sobriété » pour faire face à la crise : il y annonce une enveloppe de 150 millions d'euros pour accélérer la rénovation des bâtiments publics... Les travaux du CFiP de la rue du Roc, portant sur le changement des ouvrants et le remplacement des deux chaudières, s'élèvent à 800 000 euros...

Il y a le discours de la DG, du gouvernement, et il y a les faits. L'un comme l'autre tente de plus en plus de court-circuiter le dialogue social, de passer outre les représentants élus, qu'ils soient syndicaux (la preuve avec le remue-méninge) ou politiques (la tentation de recourir à un amendement pour passer à la va-vite la réforme des retraites), de faire croire à la possibilité d'un dialogue direct entre ceux qui subissent



et ceux qui décident. Ne nous laissons pas abuser ! Plus que jamais, il est important que notre collectif reste unis, afin de ne pas tomber dans les pièges grossiers d'un nouveau monde qui repose sur un individualisme forcené. Plus que jamais, il est important de faire vivre la démocratie, de démontrer l'utilité des corps intermédiaires, des syndicats, en participant massivement aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre.

Nous pourrons ainsi continuer, en toute légitimité, à porter la voix des agents de la DGFIP, à tous les niveaux, dans toutes les instances, avec toute notre force et notre technicité, sans la dévoyer. C'est ce que nous ferons aujourd'hui dans ce CTL, en nous interrogeant sur le rôle et les moyens des Conseillers aux Décideurs Locaux, sur l'évolution du dialogue social dans la Fonction Publique et à la DGFIP en particulier, et sur les conditions du transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP.

